# Rapport Diversité

*Ann Coenen*
*Division des relations internationales*
*et des études socioéconomiques*

SERVICE PUBLIC FEDERAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

emploi.belgique.be

# Table des matières


- Contexte du rapport et des fiches sectorielles
- Variables utilisées
- Contenu et innovations du Rapport 2026-2027
- Résultats
- Conclusions et recommandations

# Contexte du rapport et des fiches sectorielles

- S’appuie sur les rapports Monitoring socioéconomique (2013, 2015, 2017, 2019 et 2022), établis à l’époque à la demande de la Conférence interministérielle du 7 mars 2007, et le Rapport Diversité 2024
- S'inscrit dans le cadre du Plan National pour la Reprise et la Résilience
- Deal pour l’emploi (loi du 3 octobre 2022) :
  - Rapport tous les deux ans
  - Fiches sectorielles par commission paritaire
- Résultat triple :
  - Rapport
  - Fiches
  - Tableaux en annexe du rapport (environ 400)
- « Flagship » du service d’étude : cité dans le passé par la Commission européenne, l’OCDE, des chercheurs…

# Variables utilisées

Le Rapport Diversité est basé sur des données administratives du Datawarehouse marché du travail et protection sociale (BCSS) pour l'ensemble de la population âgée de 18 à 64 ans connue de la sécurité sociale belge (2011-2024).

- D'une part, des variables existantes présentes dans le DWH (dont certaines que nous avons développées dans le passé) :

  Origine nationale, historique migratoire, région, sexe, âge, niveau de diplôme et domaine d'études, position socio-économique (emploi, chômage, différents types d'inactivité), caractéristiques de l'emploi (régime de travail, déciles salariaux, types de contrat), secteurs et (sous-)commissions paritaires

- D'autre part, des nouvelles variables créées pour identifier des groupes cibles spécifiques :
  - Handicap (reconnu avec allocation, reconnu sans allocation, handicap non reconnu, pas de handicap)
  - Incapacité de travail et invalidité de plus de 6 mois (approche plus large que la majorité des études, qui se basent principalement sur les données de l'INAMI)
  - Couples de même sexe mariés ou en cohabitation légale
- Encore en développement : état de santé, qualité de l'emploi/conditions de travail, motif de séjour (actualisation)

# Contenu et innovations du Rapport 2026-2027

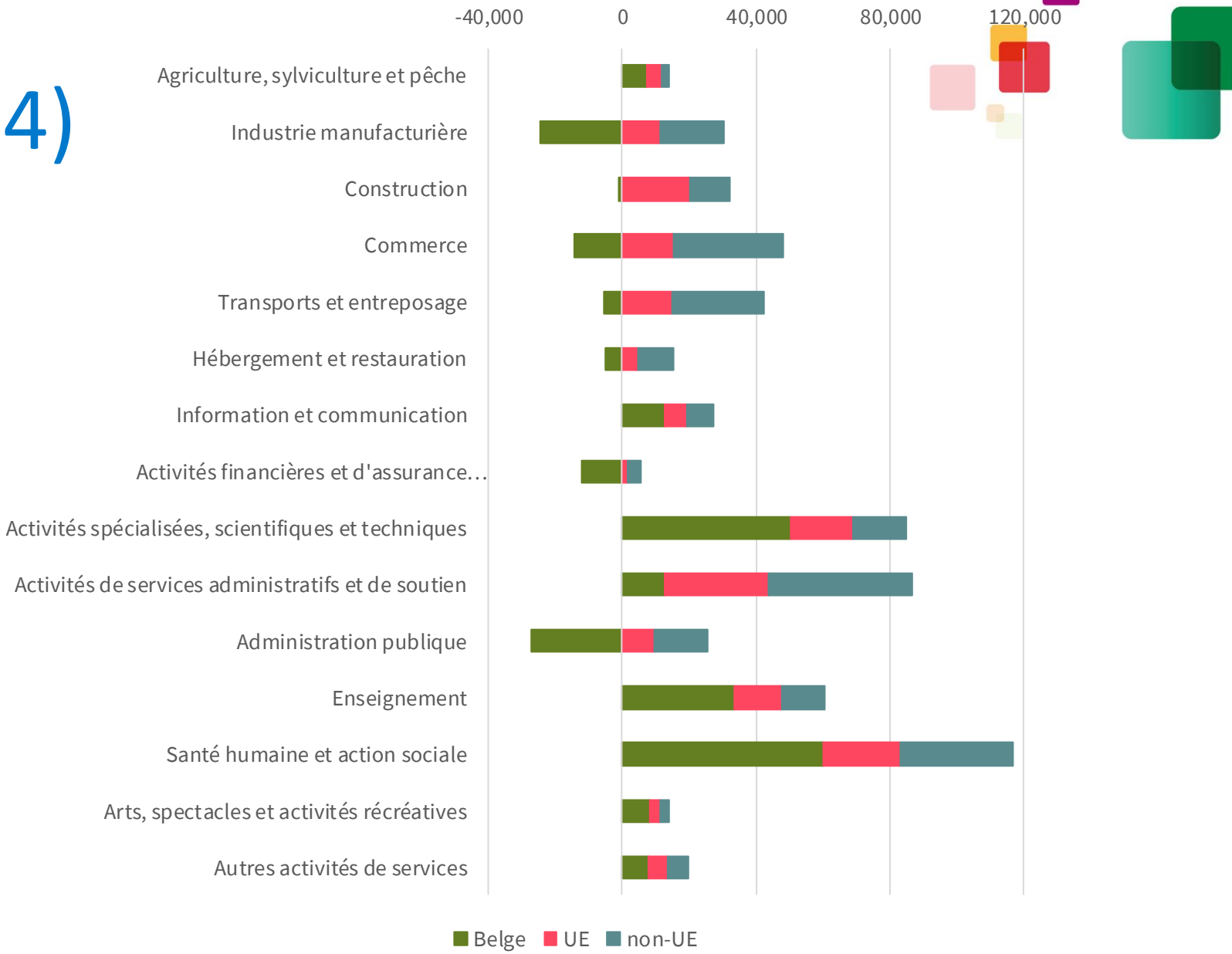
- Introduction
- 1. Démographie
- 2.1 Marché du travail
  - Box Emplois atypiques (intérim et titres-services)
  - Box Chômage de longue durée
  - Box Couples de même sexe (avec ajout sur la présence d'enfant mineur)
- 2.2 Caractéristiques de l'emploi (salaire, régime de travail)
- 3. Approche sectorielle
  - Box Secteur public
- 4. Focus Jeunes (Jeunes en stage d'insertion et travail des étudiants)
- 5. Motifs de séjour
- Conclusions et recommandations

# Résultats (1 sur 4)

- Evolution globalement favorable à très favorable du marché du travail belge, pour presque tous les sous-groupes (jeunes, plus de 55 ans, femmes, personnes d'origine étrangère...).
- Le marché du travail reste très segmenté, avec d'importants écarts d'emploi et de salaire pour les personnes peu qualifiées, les personnes issues de l'immigration, les personnes en situation de handicap et les femmes avec enfants.
- Pas d'amélioration structurelle de la participation des personnes en situation de handicap sur le marché du travail (faible taux d'emploi et, lorsqu'elles travaillent, c'est rarement à temps plein).
- Forte augmentation des maladies de longue durée, notamment pour les femmes, les plus de 55 ans et les personnes originaires des pays candidats à l'UE ou du Maghreb
- Les formes particulières d'emploi (intérim, titres-services) constituent souvent une porte d'accès au travail pour les jeunes hommes, les femmes d'origine étrangère, les plus de 55 ans, les peu qualifiés et primo-arrivants, mais elles servent rarement de tremplin vers un meilleur emploi.

# Résultats (2 sur 4)

## Evolution nette de l'emploi, par origine (2012-2021)




Source : DWH MT&PS, BCSS. Calculs et traitement : SPF Emploi.

# Résultats (3 sur 4)

## Focus : Chômage de longue durée

- Le chômage de longue durée (plus de 2 ans) est élevé dans notre pays.
- On observe des variations en fonction de l'âge, du niveau de formation, de l'origine et de la région.
- Les demandeurs d'emploi âgés, les personnes peu qualifiées et certains groupes d'origine ont davantage de risques de rester au chômage pendant une longue période.

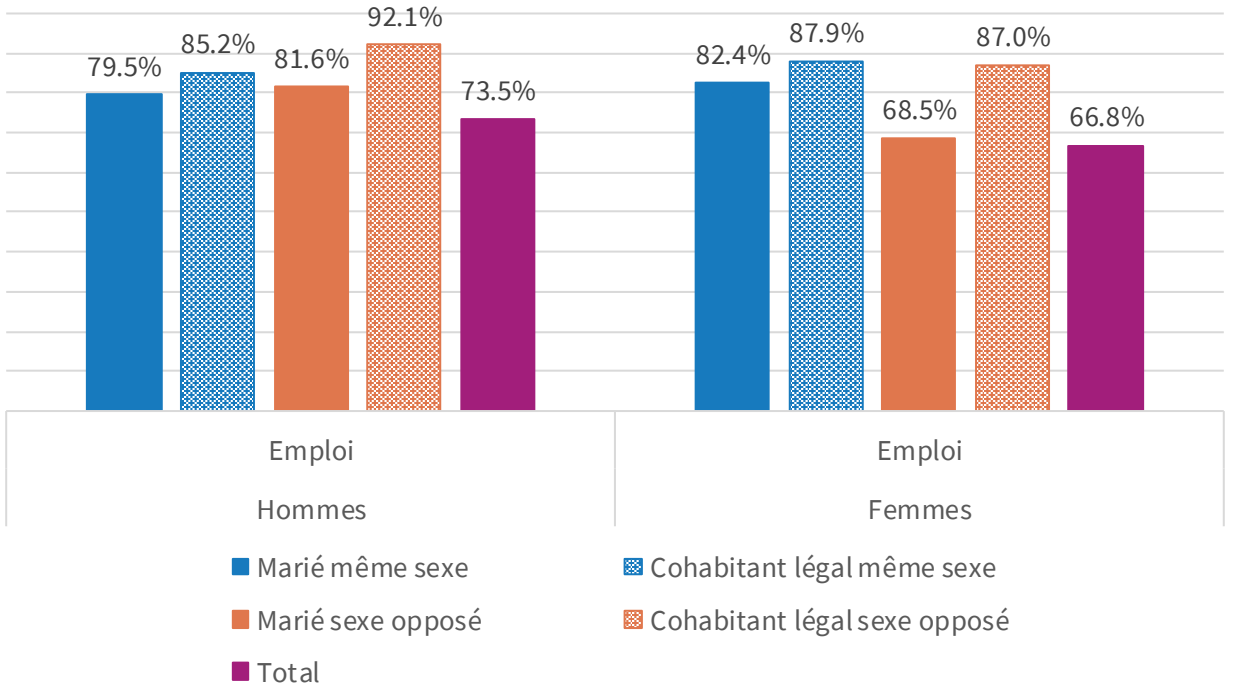
  → Un important potentiel de main-d'œuvre inexploité qui pourrait être mis à profit grâce à des mesures ciblées et à un accompagnement adapté

  → Veiller à ce que la réforme du chômage ait l'impact positif le plus important possible

# Résultats (4 sur 4)

Orientation sexuelle : les différences sectorielles semblent indiquer un impact négatif pour les hommes homosexuels, mais pas pour les femmes homosexuelles.

Taux d'emploi selon la situation familiale et le sexe (20-64 ans, 2021)




Source : DWH MT&PS, BCSS. Calculs et traitement : SPF Emploi.

# Conclusions et recommandations

- 80% = plus de diversité. La diversité est également une nécessité pour lutter contre la pénurie de main d'oeuvre.
- Les facteurs de désavantage se renforcent mutuellement (un faible niveau de diplôme étant le problème le plus important)
- Une plus grande diversité nécessite une approche large et coordonnée (gouvernements + partenaires sociaux)
  - Education
  - Formation et orientation pour les personnes sans emploi
  - Liaison du chômage/inactivité avec d'autres politiques : logement, mobilité, accueil…
  - Niveau adéquat des coûts de main-d'œuvre et des incitations financières (grande complexité, avec par exemple des avantages locaux)
  - Une diversité suffisante dans les emplois proposés, avec une attention particulière à la qualité et aux perspectives
  - Mobilité sur le marché du travail
  - Lutter contre la discrimination (attention : cela ne se produit pas uniquement lors du recrutement)
  - Politique migratoire (pour le travail) attentive aux perspectives à long terme
- La cartographie détaillée offre également des outils pour une approche fine (mais rencontre aussi des phénomènes difficiles à expliquer).
- Une bonne collaboration avec la BCSS est cruciale pour avoir une base pour des politiques fondées sur des données probantes (evidence-based policy)

